

Saint-Denis, le 23/01/2023

**ARRÊTÉ N°180  
fixant la liste des candidats reçus à l'examen du certificat de compétences  
à l'emploi de formateur aux premiers secours  
au titre de l'année 2022**

**LE PRÉFET DE LA RÉUNION**

**Vu** le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

**Vu** le décret n°92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation des moniteurs de premiers secours ;

**Vu** le décret du 22 juin 2022 portant nomination de Mme Parvine LACOMBE en qualité de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 3 septembre 2012 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAEF PS) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°1952 du 28 septembre 2022 portant délégation de signature à Mme Parvine LACOMBE, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

**Vu** les procès verbaux des jurys d'examen du certificat de compétences de formateur aux premiers secours (PAEF PS) du 27 juillet et 7 octobre 2022 ;

**Sur** proposition de la directrice de cabinet du préfet de La Réunion,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>ER</sup>**

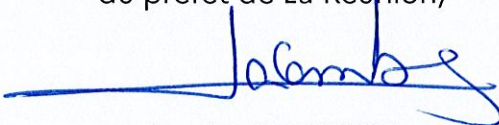
Le certificat de compétences de formateur aux premiers secours est délivré aux candidats suivants :

Organisme de formation	Nom	Prénom	Numéro du Diplôme
CTFNMNS	BARRERE	Anthony	97422026
CTFNMNS	BENECH	Benoît	97422027
CTFNMNS	BLANCHARD	Christophe	97422028
CTFNMNS	GELE	Audrey	97422029
CTFNMNS	HAUVEL	Jeremy	97422030
CTFNMNS	KOLB	Steven	97422031
CTFNMNS	LEPERLIER	François	97422032
CTFNMNS	MACE	Luca	97422033
CTFNMNS	RAVENNE	Jonathan	97422034
CTFNMNS	SCHNEITTER	Xavier	97422035
Croix-Blanche	COSTE	Sébastien	97422044
Croix-Blanche	COURTEAUD	David	97422042
Croix-Blanche	JEAN dit GAUTHIER	Patrick	97422040
Croix-Blanche	MUSSARD	Yohann	97422043
Croix-Blanche	SEVRIN	Vincent	97422038
Croix-Blanche	STANISLAS	Jean Fabrice	97422037
Croix-Blanche	TECHER	Johan	97422041
Croix-Blanche	TURPIN	Jean Fred	97422039

## Article 2

La directrice de cabinet du préfet de La Réunion, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet  
 Pour le Préfet et par délégation  
 La sous-préfète, directrice de cabinet  
 du préfet de La Réunion,



Parvine LACOMBE

*Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de La Réunion dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*